

CONDITIONS GENERALES DE VENTE INTERNET

Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles MYLECOUL (« Le Vendeur ») fournit aux acheteurs professionnels ou non professionnels (« Les Clients ou le Client ») qui lui en font la demande, via le site internet du Vendeur « www.boomy.fr », la technologie **BOOMY** (marque déposée) (« Les Produits »).

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet « www.boomy.fr » et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet « www.boomy.fr ».

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à Monsieur Y. CARRE - MyLecoul – 6 rue Léonard de Vinci – 53001 Laval Cedex.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Commandes

Il appartient au Client de sélectionner sur le site internet www.boomy.fr les Produits et les services de personnalisation, qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Après avoir validé son panier en cliquant sur le lien « PAIEMENT », avoir rempli ses coordonnées et adresses de livraison et de facturation, après avoir choisi son mode de livraison, avoir choisi son mode de paiement, avoir vérifié sa commande, le Client, après avoir consulté les présentes conditions générales de vente en cliquant sur le lien prévu à cet effet, les avoir accepté en cochant la case également prévue à cet effet, pourra valider sa commande en cliquant sur « COMMANDER ».

Les offres de Produits et Services sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la commande.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le **Vendeur** par courrier électronique, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Il appartient au **Client** de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site internet **www.boomy.fr** constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le **Client** et le **Vendeur**.

Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet **www.boomy.fr**, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le site internet **www.boomy.fr**.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet **www.boomy.fr**, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet **www.boomy.fr** et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Conditions de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, au moyen des cartes bancaires suivantes : Visa, MasterCard, American Express.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole HMAC.

L'établissement bancaire hôte de la solution de paiement adressera au Client un mail de confirmation de son paiement.

Livraisons

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans un délai de deux mois maximum à compter du paiement de la commande à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le site Internet **www.boomy.fr**.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de quinze jours au-delà du délai ci-dessus, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas de retard supérieur à deux mois, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les sommes déjà versées lui seront alors restituées par le Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure, de circonstance hors de son contrôle ou de celui d'un de ses Vendeurs/prestataires, tel que grève, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, bris de machine ou d'outillage, difficultés d'approvisionnement ou rupture de matières premières, sans que cette liste soit limitative.

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par le Vendeur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Le Client disposera d'un délai de 48 heures à compter de la livraison et de la réception des produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Vendeur.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.

Transfert de propriété - Transfert des risques

Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur.

Responsabilité du Vendeur - Garantie

Le Fournisseur est tenu d'une obligation de moyens, consistant à fournir des Produits permettant de contacter le propriétaire de biens, ou autres, perdus.

Il ne peut s'agir en aucun cas d'une obligation de résultat, n'ayant aucune prise ou influence sur la qualité de la mise en relation indispensable au processus.

A l'égard du Client non professionnel, le Vendeur par ailleurs est tenu aux garanties légales en vigueur à savoir, la garantie légale de conformité et la garantie légale des vices cachés prévus aux articles 1641 et suivants du Code civil.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client:

- bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du Produit pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit. Compte tenu de la spécificité des Produits, la réparation est exclue et la garantie du Vendeur est limitée au seul remplacement des Produits non conformes.
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant 24 mois à compter de la délivrance du Produit.

Le Vendeur se réserve néanmoins la possibilité de contester l'application de la garantie de conformité

Lorsqu'il agit en garantie des vices cachés, le Client peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil.

A l'égard d'un acheteur professionnel, le Vendeur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

Tout retour de Produit doit faire l'objet d'un accord exprès du Vendeur. Il donnera lieu à la réparation ou au remplacement du Produit concerné, après vérification qualitative et quantitative du Produit retourné. Les frais et risques du retour demeurent à la charge du Client si la non-conformité n'est pas avérée.

Les articles doivent être renvoyés par le Client dans les conditions suivantes :

- dans leur emballage d'origine ;
- complets (accessoires, notices ...) ;
- ni endommagés, ni détériorés ;
- accompagnés de la facture d'origine correspondante.

De manière générale, la responsabilité du Vendeur ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée de sa part. Dans une telle hypothèse, sa responsabilité est limitée aux seuls dommages directs, personnels et certains que le Client a subi à l'exclusion expresse de la réparation de tous dommages et/ou préjudices indirects et immatériels, tels que les préjudices financiers, atteinte à l'image, ...etc.

En tout état de cause, le Vendeur décline toute responsabilité du fait notamment :

- de l'usure normale des Produits, notamment liée à leur utilisation dans un environnement abrasif, acide ou humide;
- de l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le Produit est destiné ;
- Utilisation des produits sur des supports ou des accessoires fragiles ;
- Utilisation des produits sur des supports ne présentant pas des garanties d'adhérence suffisantes ;
- des détériorations ou accidents provenant de négligences, défauts de surveillance ou d'entretien ou d'utilisation non conforme ;
- des dommages consécutifs aux modifications du Produit ;
- des dommages résultant d'un manquement aux recommandations d'usage des Produits mentionnées sur le descriptif du Produit, communiquées par tout moyen par le Vendeur et/ou aux réglementations particulières relatives aux Produits vendus.
- des actes de négligence ou de malveillance du Client ou de tiers (ex : le tiers qui retrouve l'objet perdu et qui le jette ou le conserve).

Les teintes et la lisibilité des Produits peuvent varier légèrement selon les fabrications et en fonction de leur vieillissement dans le temps. Ces circonstances seront sans effet sur la garantie du Vendeur tant que l'efficacité des produits sera assurée.

Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Pour se rétracter, le Client doit, avant l'expiration du délai de 14 jours, adresser à MYLECOUL SAS - 6 rue Léonard de Vinci -53000- LAVAL, le formulaire de rétractation mis à sa disposition en annexe des conditions générales de ventes Internet sur le site internet "www.boomy.fr", (ou tout autre courrier exprimant sa volonté de se rétracter). La charge de la preuve du respect de ce délai par l'Acheteur lui incombe.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Vendeur, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article.

Informatique et libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.boomy.fr répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet www.boomy.fr.

Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet www.boomy.fr est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Imprévision

A l'égard des Clients professionnels, les présentes Conditions Générales de Vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Vente de Produits du Vendeur au Client. Le Vendeur et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

Exception d'inexécution

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par simple courrier électronique.

En ce qui concerne le Vendeur, l'usage de cette exception pourra consister à retarder/suspendre l'activation des Produits.

Un manquement du Client pourrait être notamment : rétractation du paiement, non-réception de la livraison, etc...

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est

manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par simple courrier électronique.

Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générale de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Vendeur et le Client non professionnel seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

A l'égard des clients professionnels, seules les juridictions de Département de la MAYENNE seront compétentes.

Le Client non professionnel est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. Consum. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes (voir auprès du Tribunal d'Instance du client) ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Information précontractuelle - Acceptation du Client non professionnel

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du Code de la Consommation, et en particulier:

- les caractéristiques essentielles du Produit, compte tenu du support de communication utilisé et du Produit concerné ;
- le prix des Produits et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux frais de renvoi des Produits et Services, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), Professionnelle ou non, de commander emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.boomy.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

Service clientèle

Pour les besoins de l'article précédent, et pour toute information ou question, notre service clientèle est à votre disposition :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@boomy.fr
- par courrier postal à l'adresse suivante,
MyLecoul – 6 rue Léonard de Vinci – 53001 Laval Cedex,
accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

ANNEXE I – INFORMATION DU CONSOMMATEUR (non professionnel)
GARANTIE DE CONFORMITE - GARANTIE LEGALE DES VICES CACHES

Article L217-4 du Code de la consommation

Le Vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le Vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le Vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage
- Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du Vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au Vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code Civil

Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code Civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

**ANNEXE II – FORMULAIRE DE RETRACTATION D'UN ACHAT A DISTANCE
(SUR INTERNET)**

Formulaire de Rétractation d'un achat à distance (sur internet)

À l'attention de La Société MYLECOUL SAS, 6 rue Léonard de Vinci 53000 Laval

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

-

-

Commandé le :

reçu le :

Facture n°:

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Date :

Signature du consommateur: